

## **Circulaire n°DGOS/R1/2012/DGOS/R1/131 du 16 mars 2012 relative à la campagne tarifaire 2012 des établissements de santé**

16/03/2012

Cette circulaire vient fixer les ressources d'assurance maladie des établissements de santé. Parmi les objectifs hospitaliers pour 2012, l'ONDAM (objectif national des dépenses d'assurance maladie) hospitalier pour 2012 régulé s'établit à 74,34 milliard d'euros.